LE VOILE D'ISIS
Études Traditionnelles

40e Année | Octobre 1935 | No 190

MYTHES, MYSTÈRES ET SYMBOLES

IL nous est arrivé parfois de parler d'une certaine dégénérescence du symbolisme comme ayant donné naissance à la « mythologie », prenant ce dernier mot dans le sens qu'on lui donne habituellement, et qui est en effet exact quand il s'agit de l'antiquité dite « classique », mais qui peut-être ne trouverait pas à s'appliquer valablement en dehors de cette période des civilisations grecque et latine. Aussi pensons-nous qu'il convient, partout ailleurs, d'éviter l'emploi de ce terme, qui ne peut que donner lieu à des équivoques fâcheuses et à des assimilations injustifiées ; mais, si l'usage impose cette restriction, il faut dire cependant que le mot « mythe », en lui-même et dans sa signification originelle, ne contient rien qui marque une telle dégénérescence, assez tardive en somme, et due uniquement à une incompréhension plus ou moins complète de ce qui subsistait d'une tradition fort antérieure. Il convient d'ailleurs d'ajouter que, si l'on peut parler de « mythes » en ce qui concerne cette tradition même, à la condition de rétablir le vrai sens du mot, il n'y avait pas alors, en tout cas, de « mythologie », celle-ci, telle que l'entendent les modernes, n'étant rien de plus qu'une étude entreprise « de l'extérieur », et impliquant par consé-

quent, pourrait-on dire, une incompréhension au second degré.

On a voulu parfois établir, entre « mythes » et « symboles », une distinction qui ne nous paraît pas fondée : pour certains, tandis que le mythe est un récit présentant un autre sens que celui que les mots qui le composent expriment directement et littéralement, le symbole serait essentiellement une représentation figurative de certaines idées par un schéma géométrique ou par un dessin quelconque ; le symbole serait donc proprement un mode graphique d'expression, et le mythe un mode verbal. Il y a là, en ce qui concerne la signification donnée au symbole, une restriction tout à fait inacceptable, ainsi qu'on peut le comprendre facilement par tout ce que nous avons déjà exposé en d'autres occasions ; en effet, toute image qui est prise pour représenter une idée, pour l'exprimer ou la suggérer d'une façon quelconque et à quelque degré que ce soit, est par là même un signe ou, ce qui revient au même, un symbole de cette idée ; peu importe qu'il s'agisse d'une image visuelle ou de toute autre sorte d'image, car cela n'introduit ici aucune différence essentielle et ne change absolument rien au principe même du symbolisme. Celui-ci, dans tous les cas, se base toujours sur un rapport d'analogie ou de correspondance entre l'idée qu'il s'agit d'exprimer et l'image, graphique, verbale ou autre, par laquelle on l'exprime ; nous avons dit ailleurs qu'on pouvait considérer les symboles comme se divisant principalement en visuels et sonores ; et, à ce point de vue tout à fait général, les mots eux-mêmes ne sont et ne peuvent être autre chose que des symboles. On pourrait même, au lieu de parler d'une idée et d'une image comme nous venons de le faire, parler plus généralement encore de deux réalités quelconques, d'ordres différents, entre lesquelles il existe une correspondance ayant à la fois son fondement dans la nature de l'une et de l'autre : dans ces conditions, une réalité d'un certain ordre peut être représentée par une réalité d'un autre ordre, et celle-ci est alors un symbole de celle-là.

Ayant ainsi rappelé une fois de plus le principe du symbolisme, nous voyons que celui-ci est évidemment susceptible d'une multitude de modalités diverses ; le mythe n'en est qu'un simple cas particulier, constituant une de ces modalités ; on pourrait dire que le symbole est le genre, et que le mythe en est une des espèces. En d'autres termes, on peut envisager un récit symbolique, aussi bien et au même titre qu'un dessin symbolique, ou que beaucoup d'autres choses encore qui ont le même caractère et qui jouent le même rôle ; les mythes sont des récits symboliques, de même que les « paraboles », qui, au fond, n'en diffèrent pas essentiellement ; il ne nous semble pas qu'il y ait là quelque chose qui puisse donner lieu à la moindre difficulté, dès lors qu'on a bien compris la notion générale du symbolisme.

Mais, cela dit, il y a lieu de préciser la signification propre du mot « mythe » lui-même, qui peut nous amener à certaines remarques qui ne sont pas sans importance, et qui se rattachent d'ailleurs au caractère et à la fonction du symbolisme envisagé dans le sens plus déterminé où il se distingue du langage ordinaire et s'y oppose même à certains égards. On regarde communément ce mot « mythe » comme synonyme de « fable », en entendant simplement par là une fiction quelconque, le plus souvent revêtue d'un caractère plus ou moins poétique ; c'est là l'effet de la dégénérescence dont nous parlions au début, et les Grecs, à la langue desquels ce terme est emprunté, ont certainement eux-mêmes leur part de responsabilité dans ce qui est, à vrai dire, une altération profonde et une déviation du sens primitif. Chez eux, en effet, la fantaisie individuelle commença assez tôt à se donner libre cours dans toutes les formes de l'art, qui, au lieu de demeurer proprement hiératique et symbolique comme chez les Egyptiens et les peuples de l'Orient, prit bientôt par là une tout autre direction, visant beaucoup moins à instruire qu'à plaire, et aboutissant à des productions dont la plupart sont à peu près dépourvues de toute signification réelle, et où, en tout cas, on ne retrouve plus trace de cette science éminem-

ment « exacte » qu'est le véritable symbolisme ; c'est là, en somme, le début de ce que nous pouvons appeler l'art profane ; et il coïncide sensiblement avec celui de cette pensée également profane qui, due à l'exercice de la même fantaisie individuelle dans un autre domaine, devait être connu sous le nom de « philosophie ». La fantaisie esthétique s'exerça en particulier sur les mythes préexistants : les poètes, qui dès lors n'étaient plus des écrivains sacrés comme à l'origine et ne possédaient plus l'inspiration « supra-humaine », en les développant et les modifiant au gré de leur imagination, en les entourant d'ornements superflus et vains, les obscurcirent et les dénaturèrent, si bien qu'il devint souvent fort difficile d'en retrouver le sens et d'en dégager les éléments essentiels, sauf peut-être par comparaison avec les symboles similaires qu'on peut rencontrer ailleurs et qui n'ont pas subi la même déformation ; et l'on peut dire que finalement le mythe ne fut plus, au moins pour le plus grand nombre, qu'un symbole incompris, ce qu'il est resté pour les modernes. Mais ce n'est là que l'abus et, pourrions-nous dire, la « profanation » au sens propre du mot ; ce qu'il faut considérer, c'est que le mythe avant toute déformation, était essentiellement un récit symbolique, comme nous l'avons dit plus haut, et que c'était là son unique raison d'être ; et, à ce point de vue déjà, « mythe », n'est pas entièrement synonyme de « fable », car ce dernier mot (en latin *fabula*, de *fari*, parler) ne désigne étymologiquement qu'un récit quelconque, sans en spécifier aucunement l'intention ou le caractère ; ici aussi, d'ailleurs, le sens de « fiction » n'est venu s'y attacher qu'ultérieurement. Il y a plus : ces deux termes de « mythe » et de « fable », qu'on est arrivé à prendre pour équivalents, sont dérivés de racines qui ont en réalité une signification tout opposée, car, tandis que la racine de « fable » désigne la parole, celle de « mythe » si étrange que cela puisse sembler à première vue lorsqu'il s'agit d'un récit, désigne au contraire le silence.

En effet, le mot grec *muthos*, « mythe », vient de la racine

mu, et cette racine (qui se retrouve dans le latin *mutus*, muet) représente la bouche fermée, et par suite le silence (1). C'est là le sens du verbe *muein*, fermer la bouche, se taire (et, par une extension analogique, il en arrive à signifier aussi fermer les yeux, au propre et au figuré) ; l'examen de quelques-uns des dérivés de ce verbe est particulièrement instructif. Ainsi, de *muô* (à l'infinitif *muein*) sont dérivés immédiatement deux autres verbes qui n'en diffèrent que très peu par leur forme, *muaô* et *mueô* ; le premier a les mêmes acceptions que *muô*, et il faut y joindre un autre dérivé, *mullô*, qui signifie encore fermer les lèvres, et aussi murmurer sans ouvrir la bouche (le latin *murmur* n'est d'ailleurs que la racine *mu* prolongée par la lettre *r* et répétée, de façon à représenter un bruit sourd et continu produit avec la bouche fermée). Quant à *mueô*, et c'est là ce qu'il y a de plus important, il signifie initier (aux « mystères », dont le nom est tiré aussi de la même racine comme on le verra tout à l'heure, et précisément par l'intermédiaire de *mueô* et *mustês*), et, par suite, à la fois instruire (mais tout d'abord instruire sans paroles, ainsi qu'il en était effectivement dans les mystères) et consacrer ; nous devrions même dire en premier lieu consacrer, si l'on entend par « consécration », comme il se doit normalement, la transmission d'une « influence spirituelle », ou le rite par lequel celle-ci est régulièrement transmise ; et de cette dernière acception est provenue plus tard, dans le langage ecclésiastique chrétien, celle de conférer l'ordination, qui en effet est bien aussi une « consécration » en ce sens, quoique dans un ordre différent de l'ordre initiatique.

Mais, dira-t-on, si le mot « mythe » a une telle origine, comment se fait-il qu'il ait pu servir à désigner un récit d'un certain genre ? C'est que cette idée de « silence » doit être rapportée ici aux choses qui, en raison de leur nature même, sont inexprimables, tout au moins directement et par

1. Le *mutus liber* des hermétistes est littéralement le « livre muet » c'est-à-dire sans commentaire verbal, mais c'est aussi, en même temps, le livre des symboles, en tant que le symbolisme peut être véritablement regardé comme le " langage du silence ".

le langage ordinaire ; une des fonctions générales du symbolisme est effectivement de suggérer l'inexprimable, de le faire pressentir, ou mieux « assentir », par les transpositions qu'il permet d'effectuer d'un ordre à un autre, de l'inférieur au supérieur, de ce qui est le plus immédiatement saisissable à ce qui ne l'est que beaucoup plus difficilement ; et telle est précisément la destination première des mythes. C'est d'ailleurs ainsi que, même à l'époque « classique », Platon a encore recours à l'emploi des mythes lorsqu'il veut exposer des conceptions qui dépassent la portée de ses moyens dialectiques habituels ; et ces mythes, que certainement il n'a point « inventés », mais seulement « adaptés », car ils portent la marque incontestable d'un enseignement traditionnel (comme la portent aussi certains procédés dont il fait usage pour l'interprétation des mots), ces mythes, disons-nous, sont bien loin de n'être que les ornements littéraires plus ou moins négligeables qu'y voient trop souvent les commentateurs et les « critiques » modernes, pour qui il est assurément beaucoup plus commode de les écarter ainsi sans autre examen que d'en donner une explication même approximative ; ils répondent, tout au contraire, à ce qu'il y a de plus profond dans la pensée de Platon, de plus dégagé des contingences individuelles, et qu'il ne peut, à cause de cette profondeur même, exprimer que symboliquement ; la dialectique contient souvent chez lui une certaine part de « jeu », ce qui est très conforme à la mentalité grecque, mais, quand il l'abandonne pour le mythe, on peut être sûr que le jeu a cessé et qu'il s'agit de choses ayant en quelque façon un caractère « sacré ».

Dans le mythe, ce qu'on dit est donc autre chose que ce qu'on veut dire ; nous pouvons remarquer en passant que c'est là aussi ce que signifie étymologiquement le mot « allégorie » (de *allo agorenein*, littéralement « dire autre chose »), qui nous donne encore un autre exemple des déviations de sens dues à l'usage courant, car il ne désigne plus actuellement qu'une représentation conventionnelle et

« littéraire », d'intention uniquement morale ou psychologique, et qui, le plus souvent, rentre dans ce qu'on appelle communément les « abstractions personnifiées » ; il est à peine besoin de dire que rien ne saurait être plus éloigné du véritable symbolisme. Mais, pour en revenir au mythe, s'il ne dit pas ce qu'il veut dire, il le suggère par cette correspondance analogique qui est le fondement et l'essence même de tout symbolisme ; ainsi, pourrait-on dire, on garde le silence tout en parlant, et c'est de là que le mythe a reçu sa désignation (1).

Il nous reste à appeler l'attention sur la parenté des mots « mythe » et « mystère », issus tous deux de la même racine : le mot grec *mustērion*, « mystère », se rattache directement, lui aussi, à l'idée du « silence » ; et ceci, d'ailleurs, peut s'interpréter en plusieurs sens différents, mais liés l'un à l'autre, et dont chacun a sa raison d'être à un certain point de vue. Remarquons tout d'abord que, d'après la dérivation que nous avons indiquée précédemment (de *mueô*), le sens principal du mot est celui qui se réfère à l'initiation, et c'est bien ainsi, en effet, qu'il faut entendre ce qui était appelé « mystères » dans l'antiquité grecque. D'autre part, ce qui montre encore le destin vraiment singulier de certains mots, c'est qu'un autre terme étroitement apparenté à ceux que nous venons de mentionner est celui de « mystique », qui, étymologiquement, s'applique à tout ce qui concerne les mystères : *mustikos*, en effet, est l'adjectif de *mustês*, initié ; il équivaut donc originairement à « initiatique » et désigne tout ce qui se rapporte à l'initiation, à sa doctrine et à son

1. On peut remarquer que c'est là ce que signifient aussi ces paroles du Christ, qui confirment bien l'identité foncière du « mythe » et de la « parabole » que nous signalions plus haut : « Pour ceux qui sont du dehors (expression exactement équivalente à celle de « profanes »), je leur parle en paraboles, de sorte qu'en voyant ils ne voient point, et qu'en entendant ils n'entendent point » (*saint Matthieu*, XIII, 13 ; *saint Marc*, IV, 11-12 ; *saint Luc*, VIII, 10). Il s'agit ici de ceux qui ne saisissent que ce qui est dit littéralement qui sont incapables d'aller au delà pour atteindre l'inexprimable, et à qui, par conséquent, « il n'a pas été donné de connaître le mystère du Royaume des Cieux » ; et l'emploi du mot « mystère », dans cette dernière phrase du texte évangélique, est à noter tout spécialement en rapport avec les considérations qui vont suivre.

objet même (mais, dans ce sens ancien, il ne peut jamais être appliqué à des personnes) ; or, chez les modernes, ce même mot « mystique », seul parmi tous ces termes de souche commune, en est arrivé à désigner exclusivement quelque chose qui, comme nous l'avons expliqué à différentes reprises, n'a absolument rien de commun avec l'initiation, et qui en est même l'opposé à certains égards.

Revenons maintenant aux divers sens du mot « mystère » : au sens le plus immédiat, nous dirions volontiers le plus grossier ou tout au moins le plus extérieur, le mystère est ce dont on ne doit pas parler, ce sur quoi il convient de garder le silence, ou ce qu'il est interdit de faire connaître au dehors ; c'est ainsi qu'on l'entend le plus communément, même lorsqu'il s'agit des mystères antiques ; et, dans l'acception plus courante qu'il a reçue ultérieurement, le mot n'a même guère gardé d'autre sens que celui-là. Pourtant, cette interdiction de révéler certains rites et certains enseignements doit en réalité, tout en faisant la part des considérations d'opportunité qui ont pu assurément y jouer parfois un rôle, mais qui n'ont jamais qu'un caractère purement contingent, être envisagée surtout comme ayant, elle aussi, une valeur de symbole ; nous nous sommes déjà expliqué sur ce point lorsque nous avons traité de la véritable nature du secret initiatique. Ce qu'on a appelé la « discipline du secret », qui était de rigueur tout aussi bien dans la primitive Eglise chrétienne que dans les anciens mystères (ce que certains adversaires de l'ésotérisme paraissent oublier un peu trop), est fort loin de nous apparaître uniquement comme une simple précaution contre l'hostilité, du reste très réelle et souvent dangereuse, due à l'incompréhension du monde profane ; nous y voyons d'autres raisons d'un ordre beaucoup plus profond, et qui peuvent être indiquées par les autres sens contenus dans le mot « mystère ». Ajoutons d'ailleurs, à ce propos, que ce n'est pas par une simple coïncidence qu'il y a une étroite similitude entre les mots « sacré » (*sacratum*) et « secret » (*secretum*) : il s'agit, dans l'un et l'autre cas, de ce qui est mis à part

(*secernere*, mettre à part, d'où le participe *secretum*), réservé, séparé du domaine profane ; de même, le lieu consacré est appelé *templum*, dont la racine *tem* (qui se retrouve dans le grec *temnô*, couper, retrancher, séparer, d'où *temenos*, enceinte sacrée) exprime aussi la même idée ; et la « contemplation », dont le nom provient de la même racine, se rattache effectivement encore à cette idée par son caractère strictement « intérieur » (1).

Suivant le second sens du mot « mystère », qui est déjà moins extérieur, il désigne ce qu'on doit recevoir en silence (2), ce sur quoi il ne convient pas de discuter ; à ce point de vue, toutes les doctrines traditionnelles, y compris les dogmes religieux qui en constituent un cas particulier, peuvent être appelées mystères (l'acception de ce mot s'étendant alors à des domaines autres que le domaine initiatique, mais où s'exerce également une influence « supra-humaine »), parce que ce sont des vérités qui, par leur nature même, sont au-dessus de toute discussion (3). Or on peut dire, pour relier ce sens au premier, que répandre inconsidérément parmi les profanes les mystères ainsi entendus, c'est inévitablement les livrer à la discussion, procédé profane par excellence, avec tous les inconvénients qui peuvent en résulter et que résume parfaitement ce mot de « profanation » que nous employions déjà précédemment à un autre propos, et qui doit être pris ici dans son acception à la fois la plus littérale et la plus complète ; le travail destructif de la « critique » moderne à l'égard de toute tradition est un exemple trop éloquent de ce que nous voulons dire pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage (4).

1. Il est donc étymologiquement absurde de parler de « contempler » un spectacle extérieur quelconque, comme le font parfois les modernes, pour qui le vrai sens des mots semble, dans bien des cas, être complètement perdu.

2. On pourra se rappeler ici la prescription du silence imposée aux disciples dans certaines écoles initiatiques, notamment dans l'école pythagoricienne.

3. Ceci n'est autre chose que l'infaillibilité même qui est inhérente à toute doctrine traditionnelle.

4. Ce sens du mot « mystère », qui est également attaché au mot « sacré »

Enfin, il est un troisième sens, le plus profond de tous, suivant lequel le mystère est proprement l'inexprimable, qu'on ne peut que contempler en silence (et il convient de se rappeler ici ce que nous disions tout à l'heure de l'origine du mot « contemplation ») ; et, comme l'inexprimable est en même temps et par là même l'incommunicable, l'interdiction de révéler l'enseignement sacré symbolise, à ce nouveau point de vue, l'impossibilité d'exprimer par des paroles le véritable mystère dont cet enseignement n'est pour ainsi dire que le vêtement, le manifestant et le voilant tout ensemble (1). L'enseignement concernant l'inexprimable ne peut évidemment que le suggérer à l'aide d'images appropriées, qui seront comme les supports de la contemplation ; d'après ce que nous avons expliqué, cela revient à dire qu'un tel enseignement prend nécessairement la forme symbolique. Tel fut toujours, et chez tous les peuples, un des caractères essentiels de l'initiation aux mystères, par quelque nom qu'on l'ait d'ailleurs désignée ; on peut donc dire que les symboles, et en particulier les mythes lorsque cet enseignement se traduisit en paroles, constituent véritablement, dans leur destination première, le langage même de cette initiation.

RENÉ GUÉNON.

en raison de ce que nous avons dit plus haut, est marqué très nettement dans ce précepte de l'Evangile : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas les perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant contre vous, ils ne vous déchirent » (*saint Matthieu*, VIII, 6). On remarquera que les profanes sont représentés ici symboliquement par les animaux considérés comme « impurs », au sens rituel de ce mot.

1. La conception vulgaire des « mystères », surtout quand elle est appliquée au domaine religieux, implique une confusion manifeste entre « inexprimable » et « incompréhensible », confusion qui est tout à fait injustifiée, sauf relativement aux limitations intellectuelles de certaines individualités.

DHARMA

Le mot *dharma* semble être un des termes sanscrits qui embarrassent le plus les traducteurs, et ce n'est pas sans raison, car, en fait, il présente de multiples sens, et il est certainement impossible de le rendre toujours uniformément par un même mot dans une autre langue ; peut-être même vaut-il mieux souvent le conserver purement et simplement, à la condition de l'expliquer par un commentaire. M. Gualtherus H. Mees, qui a consacré à ce sujet un livre paru récemment (1), et qui, bien que se bornant presque exclusivement au point de vue social, fait montre de plus de compréhension qu'on n'en rencontre chez la plupart des Occidentaux, fait remarquer très justement que, s'il y a dans ce terme une certaine indétermination, celle-ci n'est nullement synonyme de vague, car elle ne prouve point que les conceptions des anciens aient manqué de clarté, ni qu'ils n'aient pas su distinguer les différents aspects de ce dont il s'agit ; ce prétendu vague, dont on pourrait trouver bien des exemples, indique plutôt que la pensée des anciens était beaucoup moins étroitement limitée que celle des modernes, et que, au lieu d'être analytique comme celle-ci, elle était essentiellement synthétique. Il subsiste d'ailleurs encore quelque chose de cette indétermination dans un terme comme celui de « loi », par exemple, qui enferme aussi des sens bien différents les uns des autres ; et ce mot « loi » est précisément, avec celui d' « ordre », un de ceux qui, dans bien des cas, peuvent rendre le moins imparfaitement l'idée de *dharma*.

On sait que *dharma* est dérivé de la racine *dhri*, qui signifie

1. *Dharma and Society* (N. V. Servire, The Hague ; Luzac and Co., London). La plus grande partie de ce livre concerne plus spécialement la question des *varnas* ou castes, mais ce point de vue mérite de faire à lui seul l'objet d'un autre article.

porter, supporter, soutenir, maintenir (1) ; il s'agit donc proprement d'un principe de conservation des êtres, et par conséquent de stabilité, pour autant du moins que celle-ci est compatible avec les conditions de la manifestation, car toutes les applications du *dharma* se rapportent toujours au monde manifesté. Aussi n'est-il pas possible d'admettre, comme l'auteur semble y être disposé, que ce terme puisse être plus ou moins un substitut d'*Âtmâ,* avec cette seule différence qu'il serait « dynamique » au lieu d'être « statique » ; *Âtmâ* est non-manifesté, donc immuable ; et *dharma* en est une expression, si l'on veut, en ce sens qu'il reflète l'immutabilité principielle dans l'ordre de la manifestation ; il n'est « dynamique » que dans la mesure où manifestation implique nécessairement « devenir », mais il est ce qui fait que ce « devenir » n'est pas pur changement, ce qui y maintient toujours, à travers le changement même, une certaine stabilité relative. Il est d'ailleurs important de remarquer, à cet égard, que la racine *dhri* est presque identique, comme forme et comme sens, à une autre racine *dhru,* de laquelle dérive le mot *dhruva* qui désigne le « pôle » ; effectivement, c'est à cette idée de « pôle » ou d' « axe » du monde manifesté qu'il convient de se référer si l'on veut comprendre vraiment la notion du *dharma* : c'est ce qui demeure invariable au centre des révolutions de toutes choses, et qui règle le cours du changement par là même qu'il n'y participe pas. Il ne faut pas oublier que, par le caractère synthétique de la pensée qu'il exprime, le langage est ici beaucoup plus étroitement lié au symbolisme que dans les langues modernes, et que c'est d'ailleurs de celui-ci qu'il tient cette multiplicité de sens dont nous parlions tout à l'heure ; et peut-être pourrait-on même montrer que la conception du *dharma* se rattache assez directement à la représentation symbolique de l' « axe » par la figure de l' « Arbre du Monde ».

1. Quoi qu'en dise l'auteur, une communauté de racine avec le mot " forme " nous paraît peu vraisemblable, et, en tout cas, nous ne voyons pas bien quelles conséquences on pourrait en tirer.

D'autre part, M. Mees signale avec raison la parenté de la notion de *dharma* avec celle de *rita,* qui a étymologiquement le sens de « rectitude » (de la même façon que le *Te* de la tradition extrême-orientale, qui est aussi très proche du *dharma*), ce qui rappelle encore évidemment l'idée de l' « axe », qui est celle d'une direction constante et invariable. En même temps, ce terme *rita* est identique au mot « rite », et l'on pourrait dire en effet que ce dernier, à l'origine tout au moins, désigne tout ce qui est accompli conformément à l'ordre ; il n'en vient à prendre une acception plus restreinte que par suite de la dégénérescence qui donne naissance à une activité « profane », dans quelque domaine que ce soit. Il doit être bien entendu que le rite conserve toujours le même caractère, et que c'est l'activité non rituelle qui est en quelque sorte déviée : tout ce qui n'est que « convention » ou « coutume », sans aucune raison profonde, n'existait pas originairement ; et le rite, envisagé traditionnellement, n'a aucun rapport avec tout cela, qui ne peut jamais en être que contrefaçon ou parodie. Mais il y a encore quelque chose de plus : quand nous parlons ici de conformité à l'ordre, il ne faut pas entendre seulement par là l'ordre humain, mais aussi, et même avant tout, l'ordre cosmique ; dans toute conception traditionnelle, en effet, il y a toujours une stricte correspondance entre l'un et l'autre, et c'est précisément le rite qui maintient leurs relations d'une façon consciente, impliquant en quelque sorte une collaboration de l'homme, dans la sphère où s'exerce son activité, à l'ordre cosmique lui-même.

De même, la notion du *dharma* n'est pas limitée à l'homme, mais s'étend à tous les êtres et à tous leurs états de manifestation ; c'est pourquoi une conception uniquement sociale ne saurait être suffisante pour permettre de la comprendre au fond : ce n'est là rien de plus qu'une application particulière, qui ne doit jamais être séparée de la « loi » ou « norme » primordiale et universelle dont elle n'est que la traduction en mode spécifiquement humain. Sans doute, on peut bien parler du *dharma* propre de chaque être (*swadharma*) ou de

chaque groupe d'êtres, tel qu'une collectivité humaine par exemple ; mais ceci n'est à vrai dire qu'une particularisation du *dharma* par rapport aux conditions spéciales de cet être ou de ce groupe, dont la nature et la constitution sont forcément analogues à celles de l'ensemble dont il fait partie, que cet ensemble soit un certain état d'existence ou même la manifestation tout entière, car l'analogie s'applique toujours à tous les niveaux et à tous les degrés. On voit que nous sommes ici bien loin d'une conception « morale » : si une idée comme celle de « justice » convient parfois pour rendre le sens de *dharma*, ce n'est qu'en tant qu'elle est une expression humaine de l'équilibre ou de l'harmonie, c'est-à-dire d'un des aspects du maintien de la stabilité cosmique. A plus forte raison, une idée de « vertu » ne peut s'appliquer ici que dans la mesure où elle indique que les actions d'un être sont conformes à sa propre nature, et, par là même, à l'ordre total qui a son reflet ou son image dans la nature de chacun. De même encore, si l'on considère une collectivité humaine et non plus une individualité isolée, l'idée de la « législation » ne rentre dans celle du *dharma* que parce que cette législation doit être normalement une adaptation de l'ordre cosmique au milieu social ; et ce caractère est particulièrement visible en ce qui concerne l'institution des castes, comme nous le verrons dans un prochain article. Ainsi s'expliquent en somme toutes les significations secondaires du mot *dharma* ; il n'y a de difficulté que quand on veut les considérer à part et sans voir comment elles sont dérivées d'un principe commun, qui est, pourrait-on dire, comme l'unité fondamentale à laquelle se ramène leur multiplicité (1).

Avant de terminer cet aperçu, nous devons encore, pour situer plus exactement la notion du *dharma*, indiquer la place qu'il occupe parmi les buts que les Ecritures traditionnelles hindoues assignent à la vie humaine. Ces buts sont au nombre de quatre, et ils sont énumérés ainsi dans un ordre hiérarchiquement ascendant : *artha*, *kâma*, *dharma*, *moksha* ; ce dernier, c'est-à-dire la « Délivrance », est seul le but suprême, et, étant au delà du domaine de la manifestation, il est d'un ordre entièrement différent des trois autres et sans commune mesure avec ceux-ci, comme l'absolu est sans commune mesure avec le relatif. Quant aux trois premiers buts, qui se rapportent tous au manifesté, *artha* comprend l'ensemble des biens de l'ordre corporel ; *kâma* est le désir, dont la satisfaction constitue le bien de l'ordre psychique ; *dharma* étant supérieur à celui-ci, il faut considérer sa réalisation comme relevant proprement de l'ordre spirituel, ce qui s'accorde en effet avec le caractère d'universalité que nous lui avons reconnu. Il va de soi, cependant, que tous ces buts, y compris *dharma* lui-même, n'étant toujours que contingents comme la manifestation en dehors de laquelle ils ne sauraient être envisagés, ne peuvent jamais être que subordonnés par rapport au but suprême, vis-à-vis duquel ils ne sont plus en somme que de simples moyens. Chacun de ces mêmes buts est d'ailleurs subordonné aussi à ceux qui lui sont supérieurs tout en demeurant encore relatifs ; mais, lorsqu'ils sont seuls énumérés à l'exclusion de *moksha*, c'est qu'il s'agit d'un point de vue limité à la considération du manifesté, et c'est seulement ainsi que *dharma* peut apparaître parfois comme le but le plus élevé qui soit proposé à l'homme. Nous verrons en outre par la suite que ces buts sont plus particulièrement en correspondance respective avec les différents *varnas* ; et nous pouvons dire dès maintenant que cette correspondance repose essentiellement sur la théorie des trois *gunas*, ce qui montre bien que, ici encore, l'ordre humain apparaît comme indissolublement lié à l'ordre cosmique tout entier.

RENÉ GUÉNON.

1. Il est facile de comprendre aussi que l'application sociale du *dharma* se traduise toujours, si l'on veut employer le langage moderne, comme « devoir » et non comme « droit » : le *dharma* propre d'un être ne peut évidemment s'exprimer que par ce qu'il doit faire lui-même, et non pas par ce que les autres doivent faire à son égard, et qui relève naturellement du *dharma* de ces autres êtres.